



**BUREAU EXECUTIF**  
**Procès-verbal N°8**  
**Réunion du 23 Avril 2019 à Grenoble**

**Présents** : Jean-Michel Ficheux (skype), Corinne Lafitte, Jeannine Druet (skype), Nathalie Turin, Pierre Vouillot,

**Excusé** : Daniel Maisonnial, Damien Chanel, François de Tschudy

**Assiste** : Jean-Claude Savoy (skype)

**1. Approbation PV.**

- Approbation PV N°7 BE du 26 Mars 2019 :  
➔ **approuvé à l'unanimité.**
- Approbation PV n°4 CODIR du 8 Avril 2019 :  
⇒ **approuvé à l'unanimité.**
- **PV AG à faire valider après ajout des précisions financières**

**2. Affaires courantes de la ligue.**

**2.1 Appel en conciliation CNOSF de Villefranche**

Rappel : la ligue a exclu de la coupe d'accèsion en régionale l'équipe de Villefranche pour avoir fait participer plus de 2 joueurs M17, M20 en sénior le même week-end.

Suite à l'appel de Villefranche/S à la ligue, la commission d'appel a confirmé la décision de la CRSR.

Villefranche/S a fait appel devant le CNOSF et la Ligue est convoquée en audience de conciliation le mardi 30 avril à 11h45.

Suivi de l'affaire : Daniel et Jean Michel.

**2.2 Demande de remboursement d'un déplacement d'équipe faite par Villefranche/S**

A la demande de Villefranche/S, de déplacer le match de régionale Villefranche/S / Pont de l'Isère, pour permettre à leurs jeunes de participer à la Coupe de France jeunes, le match Villefranche/S /Pont de l'Isère s'est joué à Pont de l'Isère. Pont de l'Isère ayant accepté de déplacer le match sous condition qu'il se joue chez eux.

Maintenant Villefranche/S demande à la ligue de payer ce déplacement sous prétexte que son équipe s'est déplacée deux fois.

Après discussion le BE n'accepte pas de régler ce déplacement, c'est à la demande de Villefranche/S qu'un compromis a été trouvé entre les 2 clubs, et accepté par Villefranche/S.

Date d'approbation : 25/04/2019

Date de diffusion : 12/06/2019

Auteur : Corinne Lafitte

### **2.3 Demande de report de match par Francheville**

Le même week-end match de régionale et organisation de la phase finale Coupe de France M13 masculins.

Francheville voulait reporter un match du barrage d'accès car des joueuses sont impliquées dans l'organisation de la coupe de France.

Demande refusée par la CRS et entérinée par le BE.

### **2.4 Volleyades M14-M15**

Les volleyades se sont déroulées le WE de Pâques à Vitrolles.

Présence de Pierre du samedi midi au dimanche soir.

Les encadrants de la Ligue ont fait preuve d'une forte implication et d'une bonne cohésion.

L'équipe 1 Filles termine 6<sup>ème</sup> sur 23, l'équipe 2 19<sup>ème</sup>.

5 délégations étaient largement au-dessus du lot.

L'équipe 1 garçons termine 4<sup>ème</sup> sur 22 battu par PACA et les Hauts de France.

L'Occitanie termine devant eux.

Equipe 2 termine 16<sup>ème</sup>, gagne les 2 premiers matchs et perd tout ensuite.

Domage qu'il n'y ait pas des élus d'autres Ligues de présents pour échanger.

### **2.5 Participation des délégués des GSA à l'AG fédérale**

Il faut informer l'ensemble des 147 clubs et les solliciter par rapport aux ateliers prévus afin qu'ils remontent leurs desideratas.

Jean-Michel se charge de proposer un courrier aux 3 autres délégués. Objectif envoi du courrier dès lundi à tous les clubs.

Jeannine propose de se charger des clubs de l'ouest.

### **2.6 Projet technique**

Echéancier mis en place.

Demande de définition des dates pour que François De Tschudy, Julien Verney et Pierre coordonnent les rencontres avec les CD.

Il faut que les CD se structurent pour former les M13 et ensuite on verra si la Ligue doit détacher des techniciens auprès des CD.

Les CD doivent aller vers leurs clubs pour coordonner le travail au niveau des M13.

### **2.7 Contribution Daniel étant donné son absence**

#### **Pour la commission Beach :**

- demande 1 ou 2 oriflammes pour les tournois.
  - ➔ Accord du trésorier.
- La CRB est toujours partante pour l'organisation des beach volleyades 2020, qui se tiennent en principe fin juin-début Juillet.

#### **Pour la commission sportive :**

- Demande à ce que les ballons donnés en récompenses soient des MOLTEN 5000 au lieu des 4500.
  - ➔ Refusé par le BE car engendre des coûts supérieurs.
- Tournoi inter-dép M12, le 2 juin, à Montbrison, tout est finalisé.

### **2.8 Invitation Saint Chamond**

Saint Chamond a invité Pierre pour le match du 27 avril 2019, mais Pierre ne peut pas s'y rendre.

Daniel Maisonnial et François De Tschudy seront sur place.

### **2.9 Subvention région pour inter pôle féminin.**

La région accorde une subvention de 1 000€.

## **3. Questions/infos diverses**

- Evocation d'un cas de joueur CFC non prévu au règlement. Le RGER sera à modifier pour prévoir ce cas dès la saison prochaine.
- Les 3 arbitres présentés au fédéral 1 ont été reçus félicitations à :
  - Arthur Drevot
  - Steven Guédikian
  - Francis Otse Nze
- Problématique arbitrage pour la saison prochaine avec la nouvelle formule. Il est fort probable que sur le régional (hors pré-nat) il n'y ait qu'un seul arbitre sur la première phase.

## **5. Dates à retenir**

- Prochain BE : 20 Mai 2019
- Prochain Co Dir : 12 juin à Lyon
- Retour des rapports des commissions pour le 6 Juin 2019
- AG le 29 Juin 2019 à Meximieux

La séance est levée à 21h02.

La Secrétaire Générale  
Corinne Lafitte